

Cette rente, dite perpétuelle, ne fut rachetée par la ville qu'en 1790, conformément à un décret de l'Assemblée Nationale.

De son côté, Compiègne semble avoir constitué la Vierge Marie comme sa gardienne. Outre la chapelle de la porte de Pierrefonds, ils placèrent également son image à la porte de Paris, à la porte Notre-Dame sur l'Oise, à la porte de Soissons.

Un autre témoignage officiel, c'est le bas-relief de l'Annonciation, que les habitants firent placer dans le grand cadre au centre de la façade de l'Hôtel de Ville, où se voit maintenant la statue équestre de Louis XII.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que, dans ses grandes détresses, le peuple de Compiègne se soit tourné vers la Vierge secourable.

Il en fut ainsi notamment lors de l'épidémie de peste de 1636 et à l'approche des troupes prussiennes en 1814.

Après l'histoire de la chapelle votive de Notre-Dame de Bon-Secours, objet d'un pèlerinage très suivi depuis sa consécration en 1637, M. l'Archiprêtre a rappelé les vœux de Louis XIII et de Louis XV à Compiègne, que représente le tableau de Mignard. On vit longtemps ce tableau à Saint-Jacques ; il est actuellement au Palais.

Cette intéressante conférence sur le culte de la Sainte Vierge à Compiègne s'est terminée par une description du « Voile », qui se trouve précieusement gardé dans le « sacarium » de l'église Saint-Jacques. Moins connu que celui de Chartres, il n'en est pas moins authentique en tant qu'origine.

Les « Minimes » de Compiègne

par M. Jacques PHILIPPOT

Poursuivant son travail sur le Prieuré de Saint-Pierre des Minimes de Compiègne, M. Jacques Philippot étudia la façade dont les parties basses se trouvent malencontreuse-

ment cachées. Il montra comment le portail flanqué primitivement de colonnettes, s'agrémentait d'un beau tympan sur lequel figurait le Christ en Majesté accompagné des quatre symboles évangéliques avec les apôtres au linteau ; thème iconographique qui se retrouve à Provins, Saint-Loup-de-Naud et autres et dont le prototype doit être recherché au portail royal de la cathédrale de Chartres.

L'étude de bâtiments conventuels fut d'abord faite du point de vue historique. De modestes maisons précédèrent les bâtiments actuels construits à la venue des Minimes. Leur affectation en école ne permet plus de considérer leur disposition première quant au rez-de-chaussée. Le premier étage au contraire, laisse visibles les couloirs conduisant aux anciennes cellules et à une petite chapelle.

**

Ollezy sous la botte allemande

par M. L'OURSON

Continuant son intéressante communication sur l'histoire de la commune dont il était maire, pendant l'occupation allemande, au cours de la guerre 1914-1918, notre collègue M. L'Ourson nous décrit toutes les vicissitudes de ses administrés et de lui-même en présence des exigences de la soldatesque allemande. Son récit est une véritable peinture de la brutalité militaire du Reich et s'il n'était accompagné des preuves matérielles que M. L'Ourson fait passer sous nos yeux, on aurait peine à y croire tant la mentalité qu'il indique chez nos ennemis d'hier et peut-être de demain, nous est étrangère. Sans doute, pour juger l'âme allemande, il faut pouvoir la pénétrer et c'est précisément ce que l'esprit français ne saurait réaliser sans l'aide d'une documentation plus sérieuse.

Dès le mois d'octobre 1914, le front étant stabilisé, la région de Ham est occupée par le XVIII^e Corps allemand, de Francfort,